

128605

100030



Gaughnanaga. 19 Mars, 1895.

Monsieur,

Référant à votre lettre en date du 30 novembre dernier (no 128605, à l'égard de l'enquête sur la dispute de terrain, lot 205 de la Réserve, par William Meloche, Pierre Parkuis & Jacques Lachaudière etc.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer, que j'ai donné toute la latitude possible, aux intéressés de produire leurs témoins en leur offrant d'émettre des subpoenas pour les témoins qui ne désireraient pas se rendre à l'enquête sans cela, que les parties intéressées ont déclaré à l'enquête qu'ils n'avaient plus de témoins à faire entendre, qu'alors le représentant de William Meloche, M^r C. Chénier a fait son rapport; Pierre Parkuis a fait le sien et le Conseiller en Chef. Jocke et le Conseiller Pierre Canadien ont fait leurs rapports le tout ci-inclus avec la présente.

Que d'après les témoignages rendus à l'enquête, le titre de possession n'est pas clairement défini pour aucun des réclamants, que le terrain en dispute étant un terrain inculte, il est évident que ceux qui ont fait de l'ouvrage, pour défricher ce terrain n'ont pas été payés en retour, et qu'ils ont

Hayter Reed Esq.
Député Surintendant Général
des Affaires des Sauvages
Ottawa